

F.F.Tir/L.R.T.A

**COMITE DEPARTEMENTAL DE
TIR
DU HAUT-RHIN**



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

2020

24 OCTOBRE 2020

DEMATERIALISEE

COMPTE RENDU

CONTEXTE :

Sur proposition du Conseil d'Administration et au regard des conséquences de la crise sanitaire liées à la COVID19, il a été décidé que la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire se fasse au format dématérialisé, faisant suite à des circonstances exceptionnelles en respect de la continuité du service public.

PROTOCOLE DE L'AG DEMATERIALISEE

1. 15/10/2020 : MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS SUR LE SITE DU CDTIR68

*Convocation des membres.
Compte-rendu de l'AG 2019.
Protocole de l'assemblée générale dématérialisée.
Rapport du Président.
Rapport des commissions.
Compte de résultats et bilan 2019.
Compte rendu des réviseurs aux comptes 2019.
Budget prévisionnel.
Liste des candidats au Comité Directeur.
Liste des candidats au poste de réviseurs aux comptes.*

2. OUVERTURE DES DEBATS du 15/10/2020 au 20/10/2020

Les débats, remarques ou questions ont pu être réalisés par mail ou par entretien téléphonique. Ces derniers ont été diffusés à l'ensemble des membres du CDTir68. Le 21/10/2020 une visioconférence est organisée pour permettre les débats, questions ou remarques. Aucune remarque, question ni débat n'a eu lieu. Seuls 3 membres se sont connectés.

3. VOTES ELECTRONIQUES

Ouverture des votes le 24 octobre 2020 de 8 heures à 12 heures
par l'envoi d'un mail de "Balotilo", sujet/objet du mail "Balotilo – LRTA – Votes", à chaque membre, leur communiquant le lien de connexion aux votes électroniques.
Un numéro de téléphone, mail ainsi qu'une session de visioconférence ont été mis à disposition des membres pour apporter l'aide nécessaire.
En parallèle, un mail d'information de l'ouverture des votes a été envoyé par le président à tous les membres votants.

Les votes :

*Approbation du procès-verbal de l'A.G. Ordinaire 2019.
Validation du compte de résultat de la saison 2019-2020.
Décharge au trésorier.
Validation du budget prévisionnel pour la saison 2020-2021.
Validation des candidatures au poste de réviseurs aux comptes.
Election du Comité Directeur.*

4. DEPOUILLEMENT

le 24 octobre 2020 à partir de 12 heures.
Les votes ont été pondérés au nombre de voix de chaque membre.

5. LE COMITE NOUVELLEMENT ELU DEFINIT UN CANDIDAT AU POSTE DE PRESIDENT

le 24 octobre 2020 de 13 heures à 14 heures.

6. PROPOSITION ET ELECTION DU PRESIDENT PAR VOTE ELECTRONIQUE

Ouverture du vote le 24 octobre 2020 de 14 heures à 17 heures.
par l'envoi des mails à chaque président pour accès aux votes électroniques par "Balotilo" sujet/objet du mail "Balotilo – LRTA - Election du Président".

7. DEPOUILLEMENT ET PROCLAMATION DES RESULTATS

le 24 octobre 2020 à partir de 18 heures.

Les votes ont été pondérés au nombre de voix de chaque membre.

1) VOTES STATUTAIRES

(Voir procès-verbal du bureau de vote en annexe)

7) ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

(Voir procès-verbal du bureau de vote en annexe)

7) ELECTION DU PRESIDENT

(Voir procès-verbal du bureau de vote en annexe)

15) CLOTURE

18h.

Roland DEBENATH
Président

Isabelle CROMLIN
Secrétaire Générale

En annexe :

- Rapport du président.
- Compte d'exploitation et bilan 2019-2020.
- Compte-rendu des réviseurs aux comptes.
- Budget prévisionnel 2020-2021.
- Procès-verbal des votes.

ANNEXES

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

L'Assemblée Générale, est l'organe de représentation des membres des 42 associations de Tir Haut-Rhinoises. Elle est garante de la légitimité démocratique du CDTir'68.

Conformément aux statuts, elle fait le point sur le projet associatif, examine la gestion de l'association et définit la politique générale.

Validé par le Bureau Directeur réuni en cellule de crise le 29/09/2020, la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire dématérialisée fait suite à des circonstances exceptionnelles en respect de la continuité du service public pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

Rappel des disparitions connues durant la saison 2019-2020 :

18/10/2019 – Décès de M. Christian FABACHER - ST. Etienne Mulhouse.

23/10/2019 – Décès de M. Marcel BLOCH – S.T. Durlinsdorf.

14/01/2020 - Décès de M. Paul DIDIER – Manurhin.

26/01/2020 – Décès de M. Jean-Jacques BOEGLIN

- International, en C50m, plusieurs fois champion de France,*
- Présélectionné Olympique pour les JO de ___*
- Membre fondateur du CDTir68 en 1975.*
- Membre du CD de 1975 à 2000.*
- Président d'honneur de 2000 à 2020.*

26/02/2020 – Décès de M. Dominique HANAUER, vice-président de WUENHEIM.

07/03/2020 – Décès de Mme LARONCHE, épouse de Charles LARONCHE.

27/03/2020 – Décès de M. Charles LARONCHE – Colmar Egalitaire

- Ancien Président du club de Tir de COLMAR EGALITAIRE*
- Responsable Récompenses de la Ligue de Tir d'Alsace*
- Administrateur du CDTir68*

17/04/2020 – Décès de M. Charles WOEHL Ste. Marie aux Mines

08/05/2020– Décès de M. Philippe CHOULET,

- ancien administrateur du CDTir68*
- ancien administrateur de la Ligue de Tir d'Alsace.*

22/05/2020 – Décès de M. Yvan KRAEMER

- Membre fondateur du CDTir68 en 1975*
- Président du CDTir68 de 1980 à 1984,*

La TAILLE DU CDTir68 :

<i>Années</i>	<i>Nbr.CLUBS</i>	<i>Nbr.Lic</i>
<i>2015</i>	<i>41</i>	<i>3202</i>
<i>2016</i>	<i>41</i>	<i>3407</i>
<i>2017</i>	<i>41</i>	<i>3611</i>
<i>2018</i>	<i>42</i>	<i>3660</i>
<i>2019</i>	<i>42</i>	<i>3690</i>
<i>2020</i>	<i>41</i>	<i>3612</i>

La section Tir de l'ACS PEUGEOT MULHOUSE a dû mettre fin à son activité.



PROJECTION

3690 lic/2019

+ 332 créations en 2020

=====

4022 théor. en 2020

-3280 lic Renouvelées

=====

- 742 lic perdues

Nous pourrions être 4022 licenciés.

- **Taux de pénétration du Tir Sportif** par rapport à la population Haut-Rhinoise : **0,44 %**
- **Taux représentation du Tir Sportif** dans le mouvement sportif Haut-Rhinois : **1,91 %**
- **Taux de féminisation** : **11,2 %**

LE COMITE DIRECTEUR :

11 réunion du Conseils d'Administration statutaires.

14 membres constituent le Comité Directeur

sans oublier Frédéric BIRGERT fondateur du CDTir68 et initiateur des Ecoles de Tir en Alsace.

Après 45 années au service du Tir et à plus de 74 ans, Frédéric BIRGET a décidé de prendre un repos bien mérité tout en restant licencié à GUNSBACH.

Au nom des clubs de Tir du Haut-Rhin, au nom des membres du Comité Directeur ainsi qu'en mon nom personnel, nous tenons à lui adresser nos plus sincères remerciements pour son dévouement et tout le travail qu'il a réalisé pour le TIR.

Charles LARONCHE – A. S. COLMAR EGALITAIRE

nous a quitté le 27 mars 2020

Jean-Jacques BOEGLIN, fondateur du CDTir68

nous a quitté le 26 janvier 2020.

6 membres du CA siègent au Comité Directeur de la Ligue.

2 membres siègent au Bureau Directeur de la Ligue.

Plusieurs spécialistes Haut-Rhinois travaillent dans les commissions.

Au Comité Départemental Olympique et Sportif du Haut-Rhin, Roland DEBENATH – Secrétaire Général

Au Conseil Départemental des Sports, organe associatif et consultatif de Conseil Départemental du Haut-Rhin, Roland DEBENATH – Administrateur

ROLE ET TRAVAIL DU CDTir68 :

Notre rôle consiste à maintenir, développer et soutenir le Tir départemental avec une vision globale et non individuelle, dans le respect des règles, des textes et de l'équité.

La présence aux assises de vos Assemblées Générales nous permet de ressentir la vie dans vos associations. Elle nous permet de mesurer vos difficultés auxquels les clubs peuvent être confrontés. Les clubs visités se portent bien en général. Les projets qui les animent sont à la dimension des associations.

GESTION des FINANCES :**RECETTES :****COTISATIONS DES LICENCIES (Part départementale) :**

Représentent 34 060 €, générés par une cotisation départementale de 10€ sur les licences Adultes et 1€ sur les licences Jeunes.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN :

2 318€ au titre de « l'aide au fonctionnement des Comités Départementaux »

1 850€ d'aide aux « JEUNES LICENCIÉS » - 9 clubs.

1 250€ d'aide pour la « PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE pour les Sports Individuels JEUNES et SENIORS de moins de 25ans » - 8 clubs.

GRAND PRIX INTERNATIONAL FOSSE OLYMPIQUE

ANS (AGENCE NATIONALE DU SPORT) SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS SPORTIFS FEDERAUX :

13000 € ont été attribués au Tir Haut-Rhinois.

4000 € pour le Comité Départemental

5000€ Pour RIEDISHEIM

4000€ pour CERNAY

REGION GRAND-EST :

Athlètes de haut-niveau.

> 4 Athlètes Haut-Rhinois

COUZY Mélanie – Plateaux

DESERT Antonin - Plateaux

GUERRERO Sébastien - Plateaux

PIERSON Alban - Pistolet

Clubs Haut-Niveau

> Aucun club Haut-Rhinois

Manifestations d'intérêt inscrites au calendrier fédéral.

> Sélections Nationale Plateaux

> Grand Prix International Fosse Olympique

FOND DE DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE.

1500 € pour le Comité Départemental

1000 € pour Cernay.

AIDES D'URGENCE POUR RAISON DE COVID19**FOND d'URGENCE SOLIDARITE ASSOCIATIONS ALSACIENNES - Conseil Départemental du Haut-Rhin**

Plusieurs clubs ont sollicité cette aide.

Tous les clubs ont été circularisés le 6 sept 2020.

FOND TERRITORIAL DE SOLLIDARITE

Agence Nationale du SPORT / DDCSPP68

1 club a sollicité cette aide au travers du « CompteAsso »

FOND DE SOLIDARITE - DGFIP

1 club a sollicité cette aide défiscalisée de 1500€ par mois de fermeture administrative avec une perte de chiffre d'affaire d'au moins 50%.

DEPENSES :**NOS AIDES SPECIFIQUES en faveurs des clubs et licenciés :**

Pour la saison 2019-2020, nous avons accordé 2250 € d'aides.

2 demandes d'Aides Spécifiques Club.
1 d'une demande d'Aide Spécifique Individuelle.

SOUTIEN A LA FORMATION des bénévoles :

Soutien de l'ensemble des licenciés Haut-Rhinois candidats aux formations relatives à l'engagement associatif bénévole par la prise en charges des frais de formation. (Arbitres, animateurs, initiateurs, autres...)

GESTION SPORTIVE :

Il a fallu d'un organisme de moins d'un micron pour stopper net toutes les activités sportives pour la saison été 2020.

Seul les championnats d'hiver se sont déroulés à peu près normalement.

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX :

161 tireurs.

CRITERIUM ECOLES DE TIR :

1 seul tour avec 32 tireurs.

CRITERIUM 10M :

1 seul tour avec 174 tireurs.

CRITERIUM VETERANS :

1 seul tour avec 67 tireurs.

PLATEAUX

Grand Prix International en Fosse du 3 au 9 aout 2020 avec 167 tireurs venus de 10 nations.

MATCH BAS-RHIN – HAUT-RHIN :

24 novembre 2019 à SIERENTZ

Le Haut-Rhin remporte la rencontre sous la nouvelle formule avec 114 points contre 90 points pour le Bas-Rhin.

MATERIEL :

Pierre OBERRIEDER a fait livrer à temps les quelques 75 000 cibles.

ARBITRES :

Plus de 116 journées pour 26 compétitions et 17 arbitres.

Moyenne d'âge : 62 ans moins de 20 arbitres < 60 ans

35 arbitres Haut-Rhinois.

3 arbitres jeunes.

11 départementaux.

23 régionaux.

19 nationaux.

FORMATIONS :

FORMATION des ATHLÈTES.

Le **Pôle d'entraînement**, cofinancé par la Ligue et le CDTir68 est

- managé par Jérôme FOURNIGAULT

- encadré par Hubert CHRISTNACHER.

- Florian ZINDY

- et l'ETR.

Le Pôle68 a pour mission de former et entrainer les jeunes athlètes du département,

11 séances de septembre 2019 à février 2020

12 jeunes carabiniers

Pour 2021 2 pistoliers ont intégré le groupe.

FORMATION des CADRES,

Arbitres : Aucun

Animateurs : 9

Initiateurs : 2

RESULTATS SPORTIFS :

AU NIVEAU NATIONAL,

PISTOLET 10m Vitesse à NIORD

1° MANGIN Elisabeth - AS WITTENHEIM – D2

MERITANTS honorés :**MEDAILLE JEUNESSE ET DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF****Promotion du 1er janvier 2020 (Bronze)**

- Mme Solange MEYER – Richwiller
- Mme Huguette WOLF – Wittenheim
- M. Jean-Georges HAEUSSLER – Gunsbach
- M. Claude SCHAUB - Richwiller
- M. Jean-Louis WIHLM – Kaysersberg

Promotion du 1er janvier 2020 (OR)

- M. Hubert CHRISTNACHER – Sierentz

Promotion du 14 juillet 2020

- Pas de promu

MERITES FEDERAUX – GRADE CHEVALIER

- M. Didier ZIBOLT – Cernay
- M. Jean-Louis WIHLM – Kaysersberg

PROJETS :**POLE ENTRAINEMENT DEPARTEMENTAL :**

Et la poursuite de son développement. Il fonctionne depuis en 2014 dans le cadre du projet "LRTA2020" et le soutien du club de Tir de SIERENTZ.

PROJETS DE DEVELOPPEMENT :

- École de tir »
- « Cibles Couleurs »
- « Formations »
- « UNSS »
- « Communication »

DIVERS :**JO 2024 - TERRE de JEUX - HERITAGE 2024 :**

Le Ball-trap de CERNAY candidate au titre de Centre de Préparation et d'Entraînement Olympique avec le soutien de la ville de CERNAY.

2021 Conseil Européen d'Alsace:

Convergence des 2 Conseil Départementaux.

Le 1er janvier 2021, réunion des 2 Conseils Départementaux fusionnent.

Le paysage sportif évoluera dans les années à venir par la fusion des Comités Départementaux.

Pour le Tir, pas de changement, sauf peut-être le nom des Comités Départementaux.

La Ligue sera l'organisme de coordination qui sera l'interlocuteur du CEA.

ANNUAIRE DU SPORT 68 :

Le 29 septembre 2020, le CDOS68 a lancé le site l'ANNUAIRE du SPORT 68 : www.sport68.fr

BasiCompta :

Le CDOS68 propose l'application BasiCompta pour gérer les comptes de votre association.

REMERCIEMENTS :

Le président remercie :

- la Ligue Régionale de Tir d'Alsace,
- le Conseil Général du Haut-Rhin et au Conseil Départemental des Sports,
- les Communes et municipalités des clubs haut-rhinois,
- la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports,
- les administrateurs du Comité Directeur du Comité Départemental de Tir et leurs familles, pour l'aide et le soutien apporté au Tir.
- Les clubs qui ont accepté de mettre leurs installations à notre disposition pour les compétitions, les stages et autres manifestations.

**COMITE DEPARTEMENTAL DE
TIR
DU HAUT-RHIN**

Comptes d'exploitation PRODUITS

Exercice	2017	2018	2019	2020	BP 2021
Produits de gestion Courante	41 680,40	201 000,42	48 585,30	52 139,60	50 900
Engagements Chpts Hiver	1 254,40	1 528,00	1 507,80	1 257,60	1 100
Chpts Eté	7 443,00	7 192,00	6 766,50		2 500
Engagements Critérium Hiver	2 983,00	3 096,00	2 865,00		1 000
Critérium Eté	2 766,00	2 538,00	2 760,00		1 300
Engagements Coupe HR HiverEté					
Ventes Marchandises		152 316,42			
Cotisations / Ristournes LRTA/FFT	27 234,00	34 330,00	34 686,00	50 882,00	45 000
Subventions	9 624,29	15 239,54	3 022,00	9 343,00	7 500
CDS	2 318,00	4 818,00		3 818,00	3 500
ANS	6 500,00	5 000,00	2 818,00	4 000,00	4 000
LRTA	806,29	5 421,54	204,00	1 525,00	
Produits Divers	0,00	0,00	0,00	12 809,10	0
Pénalités + Amendes				250,00	
Reprise s/provision				12 559,10	
Produits Financiers	337,66	316,35	283,53	571,99	550
	337,66	316,35	283,53	571,99	550
Produits Exceptionnels	0,00	-115,18	8 760,37	37,70	0
Produits S/Exercices antérieurs		-115,18	83,92	37,70	
Produits Exceptionnels			8 676,45		
Total des Produits	51 642,35	216 441,13	60 651,20	74 901,39	58 950

Total Produits 74 901,39

Total Charges 20 074,28

BP - Total Produits 58 950,00

BP - Total Charges 33 255,00

Résultat d'Exercice **54 827,11**

BP - Résultat d'Exercice **25 695,00**

BILAN 2019/2020**Actif**

Parts Sociales CCM	30,00
CCM Fessenheim C/C	45 036,66
CCM Fessenheim Dépôts	73 416,20
	=====
Disponibilités	118 452,86
Caisse	
Clubs + Autres Clients	16 388,90
	134 871,76

Passif

Fonds associatifs	62 896,07
Provision pour charges	6 000,00
Clubs + Autres Fourn.	11 148,58
Produits Constatés d'avance	
Virements Interne	
Résultat Exercice	54 827,11
	134 871,76

**COMITE DEPARTEMENTAL DE
TIR
DU HAUT-RHIN**

Comptes d'exploitation CHARGES

Exercice	2017	2018	2019	2020	BP 2021
Achats	6 856,81	16 132,01	7 134,67	5 117,31	8 500
Achats de cibles / Munitions	4 462,53	6 635,29	5 461,18	1 187,30	500
Achats de matériel Arbitrage				3 050,00	5 000
Fournitures de bureau	1 954,85	2 317,16	1 673,49	316,01	2 000
Documents, imprimés	439,43	2 051,43		564,00	500
Achats matériel de Tir					500
Achats Marchandises		5 128,13			
Charges d'activité	30 386,96	176 909,96	26 160,45	13 139,42	16 555
Ristournes Sociétés/Locations	1 300,05	96 672,65	3 365,00	540,00	500
Ass. Gal., Missions et réceptions	2 539,09	51 156,52	2 497,24	1 872,80	3 000
Récompenses	6 633,62	6 496,97	6 747,11	405,60	2 000
Frais Stages, Formations, Vacances	2 781,38		1 310,00	70,00	1 500
Matches / Rencontres	2 312,17	3 023,98	715,00		3 000
Frais de déplacements	6 646,30	5 329,10	3 805,40	2 053,10	2 500
Frais Postaux Télécommunications	148,26	424,40		90,52	200
Arbitrages	6 949,60	7 577,80	7 665,70	2 052,40	1 500
Frais de Bureau LRTA	556,49				800
Frais Pôle68		1 065,00			1 500
Autres frais de fonctionnement		1 113,54			
Cotisations		50,00	55,00	55,00	55
Dotations amort. / Charges exploit.		4 000,00		6 000,00	
A reclasser	520,00				
Dons et subventions	4 300,00	19 010,02	2 000,00	0,00	5 000
Divers dons et subventions	4 300,00	19 010,02	2 000,00		5 000
Aide aux jeunes					
Participation Animateur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000
Poste OCC/SEC LRTA	5 000,00				3 000
Charges Financières	193,73	187,62	194,50	158,55	200
Impôts et Taxes					
Charges Exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	1 659,00	0
Dotations Charges	2 000,00				
Charges S/Exercices antérieurs				1 659,00	
Charges Exceptionnelles					
Total des Charges	48 737,50	212 239,61	35 489,62	20 074,28	33 255

COMITE DEPARTEMENTAL DE
TIR
DU HAUT-RHIN

Comptes d'exploitation PRODUITS

Exercice	2017	2018	2019	2020	BP 2021
Produits de gestion Courante	41'680.40	201'000.42	48'585.30	52'139.60	50'900
Engagements Chpts Hiver	1'254.40	1'528.00	1'507.80	1'257.60	1'100
Chpts Eté	7'443.00	7'192.00	6'766.50		2'500
Engagements Critérium Hiver	2'983.00	3'096.00	2'865.00		1'000
Critérium Eté	2'766.00	2'538.00	2'760.00		1'300
Engagements Coupe HR HiverEté					
Ventes Marchandises		152'316.42			
Cotisations / Ristournes LRTA/FFT	27'234.00	34'330.00	34'686.00	50'882.00	45'000
Subventions	9'624.29	15'238.54	3'022.00	9'343.00	7'500
CDS	2'318.00	4'818.00		3'818.00	3'500
ANS	6'500.00	5'000.00	2'818.00	4'000.00	4'000
LRTA	806.29	5'421.54	204.00	1'525.00	
Produits Divers	0.00	0.00	0.00	12'805.10	0
Pénalités + Amendes				250.00	
Reprise s/provision				12'559.10	
Produits Financiers	337.66	316.35	283.53	571.99	550
	337.66	316.35	283.53	571.99	550
Produits Exceptionnels	0.00	-115.18	8'760.37	37.70	0
Produits S/Exercices antérieurs		-115.18	83.92	37.70	
Produits Exceptionnels			8'676.45		
Total des Produits	51'642.35	216'441.13	60'651.20	74'901.39	58'950
Total Produits	74'901.39		BP - Total Produits	58'950.00	
Total Charges	20'074.28		BP - Total Charges	33'255.00	
Résultat d'Exercice	54'827.11		BP - Résultat d'Exercice	25'695.00	

BILAN 2019/2020

Actif	Passif		
Parts Sociales CCM	30.00	Fonds associatifs	62'896.07
CCM Fessenheim C/C	45'030.66	Provision pour charges	6'000.00
CCM Fessenheim Dépôts	73'416.20	Clubs + Autres Fourm.	11'148.58
Disponibilités	118'452.86	Produits Constatés d'avance	
Caisse		Virements Interne	
Clubs + Autres Clients	16'388.90	Résultat Exercice	54'827.11

COMITE DEPARTEMENTAL DE
TIR
DU HAUT-RHIN

Comptes d'exploitation CHARGES

Exercice	2017	2018	2019	2020	BP 2021
Achats	6'856.81	16'132.01	7'134.67	5'117.31	8'500
Achats de cibles / Munitions	4'462.53	6'635.29	5'461.18	1'187.30	500
Achats de matériel Arbitrage				3'050.00	5'000
Fournitures de bureau	1'954.85	2'317.16	1'673.49	316.01	2'000
Documents, imprimés	439.43	2'051.43		564.00	500
Achats matériel de Tir					500
Achats Marchandises		5'128.13			
Charges d'activité	30'386.96	176'909.96	26'160.45	13'139.42	16'556
Ristournes Sociétés/Locations	1'300.05	96'672.65	3'365.00	540.00	500
Ass. Gal., Missions et réceptions	2'539.09	51'156.52	2'497.24	1'872.80	3'000
Récompenses	6'633.62	6'496.97	6'747.11	405.60	2'000
Frais Stages, Formations, Vacances	2'781.38		1'310.00	70.00	1'500
Matchs / Rencontres	2'312.17	3'023.98	715.00		3'000
Frais de déplacements	6'646.30	5'329.10	3'805.40	2'053.10	2'500
Frais Postaux Télécommunications	148.26	424.40		90.52	200
Arbitrages	6'949.60	7'577.80	7'665.70	2'052.40	1'500
Frais de Bureau LRTA	556.49				800
Frais Pôles8		1'085.00			1'500
Autres frais de fonctionnement		1'113.54			
Cotisations		50.00	55.00	55.00	55
Dotations amort. / Charges exploit.		4'000.00		6'000.00	
A reclasser	520.00				
Dons et subventions	4'300.00	19'010.02	2'000.00	0.00	5'000
Divers dons et subventions	4'300.00	19'010.02	2'000.00		5'000
Aide aux jeunes					
Participation Animateur	5'000.00	0.00	0.00	0.00	3'000
Poste OCC/SEC LRTA	5'000.00				3'000
Charges Financières	193.73	187.62	194.50	158.56	200
Impôts et Taxes					
Charges Exceptionnelles	2'000.00	0.00	0.00	1'659.00	0
Dotations Charges	2'000.00				
Charges S/Exercices antérieurs				1'659.00	
Charges Exceptionnelles					
Total des Charges	48'737.50	212'239.61	35'489.62	20'074.28	33'255

16.10.2020 Bouys Jo
CODRÉSSE

Assemblée Générale 2020

Du Comité Départemental de Tir du Haut-Rhin

Rapport des réviseurs aux comptes.

Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié par l'Assemblée Générale du CDTir68 du 19 octobre 2019, nous avons l'honneur de vous de vous faire part des conclusions des vérifications que nous avons mené le 16 octobre 2020, en présence du trésorier M. Denis BANGEL et du président M. Roland DEBENATH.

Nous avons eu à notre disposition toutes les pièces comptables liées à l'exercice 2019/2020. Nous avons pu valider par sondage un certain nombre d'écritures et soldes comptables. Nous avons également vérifié les soldes en banque en fin d'exercice 2019/2020.

Les vérifications effectuées nous permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière du CDTir68. Nous félicitons M. Denis BANGEL pour la qualité du travail accompli et le remercions pour la bonne présentation des pièces, ce qui a faciliter notre travail de vérification.

En conclusion, nous proposons de donner quitus au Trésorier du CDTir68.

Fait à Sierentz le 16 octobre 2020.

Les réviseurs au comptes :

M. Gilles BOURGES



M. Michel CAMPANATTO



M. Thierry CODIROSSO



**COMITE DEPARTEMENTAL DE
TIR
DU HAUT-RHIN**

Budget prévisionnel : PRODUITS

Exercice	BP 2021
Produits de gestion Courante	50 900
Engagements Chpts Hiver	1 100
Chpts Eté	2 500
Engagements Critérium Hiver	1 000
Critérium Eté	1 300
Engagements Coupe HR HiverEté	
Ventes Marchandises	
Cotisations / Ristournes LRTA/FFT	45 000
Subventions	7 500
CDS	3 500
ANS	4 000
LRTA	
Produits Divers	0
Pénalités + Amendes	
Reprise s/provision	
Produits Financiers	550
	550
Produits Exceptionnels	0
Produits S/Exercices antérieurs	
Produits Exceptionnels	
Total des Produits	58 950

BP - Total Produits 58 950,00

BP - Total Charges 33 255,00

BP - Résultat d'Exercice **25 695,00**

**COMITE DEPARTEMENTAL DE
TIR
DU HAUT-RHIN**

Budget prévisionnel : CHARGES

Exercice	BP 2021
Achats	8 500
Achats de cibles / Munitions	500
Achats de matériel Arbitrage	5 000
Fournitures de bureau	2 000
Documents, imprimés	500
Achats matériel de Tir	500
Achats Marchandises	
Charges d'activité	16 555
Ristournes Sociétés/Locations	500
Ass. Gal., Missions et réceptions	3 000
Récompenses	2 000
Frais Stages, Formations, Vacations	1 500
Matches / Rencontres	3 000
Frais de déplacements	2 500
Frais Postaux Télécommunications	200
Arbitrages	1 500
Frais de Bureau LRTA	800
Frais Pôle68	1 500
Autres frais de fonctionnement	
Cotisations	55
Dotations amort. / Charges exploit.	
A reclasser	
Dons et subventions	5 000
Divers dons et subventions	5 000
Aide aux jeunes	
Participation Animateur	3 000
Poste OCC/SEC LRTA	3 000
Charges Financières	200
Impôts et Taxes	
Charges Exceptionnelles	0
Dotations Charges	
Charges S/Exercices antérieurs	
Charges Exceptionnelles	
Total des Charges	33 255



F.F.Tir / L.R.T.A.
**COMITE DEPARTEMENTAL DE
TIR
DU HAUT-RHIN**

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 24 octobre 2020

Lieu et heure : réunion dématérialisée.

Objet : Election du président.

Attendu que l'article 8 des statuts du CDTir68 stipule que les sociétés de tir membres disposent de :

- 1 voix jusqu'à 20 licenciés
- 1 voix supplémentaire de 21 à 50 licenciés
- 1 voix supplémentaire au-delà de 50 licenciés, par 50 licenciés en plus ou par fraction de 50 jusqu'à 500 licenciés
- 1 voix supplémentaire au-delà de 501 licenciés, par 100 licenciés en plus ou par fraction de 100 jusqu'à 1000 licenciés
(Il n'y a pas de sociétés de tir dans le Haut-Rhin ayant plus de 1000 licenciés)

Attendu que l'article 9 des statuts précités dispose que « *pour la validité des décisions de l'assemblée générale ordinaire, la présence du quart des sociétés de tir, représentant au moins le quart des voix est nécessaire* » ;

Attendu que au jour de l'assemblée générale, les sociétés de tir affiliées à la Fédération Française de tir dans le département du Bas-Rhin sont au nombre de 41 dont le quart représente 10 sociétés ;

Attendu que ces sociétés de tir détiennent ensemble un nombre total de 122 voix, dont le quart est de 30 voix ;

Attendu qu'il ressort de notre décompte que :

- les sociétés présentes au vote sont au nombre de 32
- les voix exprimées par ces sociétés sont au nombre de 99

Attendu que le quorum précisé à l'article 9 des statuts est respecté, ce qui confère validité à l'assemblée générale et au vote auquel elle a donné lieu ;

Attendu que le résultat des votes statutaires et l'élection du Comité Directeur est le suivant :

- Nombre de voix exprimées : 99
- Suffrages blancs ou nuls : 0
- Maximum de voix valides : 99

RESULTATS des VOTES STATUTAIRES

Vote 1	Adoption Procès-Verbal de l'AG 2019	oui	104
Vote 1		non	3
Vote 1		abst	2
Vote 2	Validation du COMPTE de RESULTATS 2019-2020	oui	107
Vote 2		non	0
Vote 2		abst	2
Vote 3	Décharge au Trésorier	oui	107
Vote 3		non	0
Vote 3		abst	2
Vote 4	Validation du BUDGET PREVISIONNEL 2020-2021	oui	107
Vote 4		non	0
Vote 4		abst	2
Vote 5	Validation des candidatures des réviseurs aux comptes 2020-2021	oui	107
Vote 5		non	0
Vote 5		abst	2

Vote 6	Élection des membres, candidats au Comité Directeur de la LRTA, pour la mandature 2020-2024	BANGEL	109
Vote 6		BOURGES	105
Vote 6		CHOULET	104
Vote 6		CROMLIN	109
Vote 6		DEBENATH	109
Vote 6		DENYS	109
Vote 6		FOURNIGAULT	104
Vote 6		LE KAIM	109
Vote 6		MANGIN	109
Vote 6		MARTIN	109
Vote 6		MUNCH	100
Vote 6		OBERRIEDER	109
Vote 6		RAEDERSDORF	105
Vote 6		ZÄÏTER	109
Vote 6		ZINDY	109

Nombre total de voix	122	
Nombre de membres	41	
Nombre de votants	37	90%
Nombre de voix	109	89%

Résultats valables, Art9-§5 des statuts respecté.

Art.9-§5: Pour la validité des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire, la présence du quart des Sociétés de Tir, représentant au moins le quart des voix, est nécessaire.



F.F.Tir / L.R.T.A.
**COMITE DEPARTEMENTAL DE
TIR
DU HAUT-RHIN**

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 24 octobre 2020

Lieu et heure : réunion dématérialisée.

Objet : Votes statutaires et élection du Comité Directeur.

Attendu que l'article 8 des statuts du CDTir68 stipule que les sociétés de tir membres disposent de :

- 1 voix jusqu'à 20 licenciés
- 1 voix supplémentaire de 21 à 50 licenciés
- 1 voix supplémentaire au-delà de 50 licenciés, par 50 licenciés en plus ou par fraction de 50 jusqu'à 500 licenciés
- 1 voix supplémentaire au-delà de 501 licenciés, par 100 licenciés en plus ou par fraction de 100 jusqu'à 1000 licenciés
(Il n'y a pas de sociétés de tir dans le Haut-Rhin ayant plus de 1000 licenciés)

Attendu que l'article 9 des statuts précités dispose que « *pour la validité des décisions de l'assemblée générale ordinaire, la présence du quart des sociétés de tir, représentant au moins le quart des voix est nécessaire* » ;

Attendu que au jour de l'assemblée générale, les sociétés de tir affiliées à la Fédération Française de tir dans le département du Bas-Rhin sont au nombre de 41 dont le quart représente 10 sociétés ;

Attendu que ces sociétés de tir détiennent ensemble un nombre total de 122 voix, dont le quart est de 30 voix ;

Attendu qu'il ressort de notre décompte que :

- les sociétés présentes au vote sont au nombre de 37
- les voix exprimées par ces sociétés sont au nombre de 109

Attendu que le quorum précisé à l'article 9 des statuts est respecté, ce qui confère validité à l'assemblée générale et au vote auquel elle a donné lieu ;

Attendu que le résultat des votes statutaires et l'élection du Comité Directeur est le suivant :

- Nombre de voix exprimées : 109
- Suffrages blancs ou nuls : 0
- Maximum de voix valides : 109

RESULTATS de l'ELECTION du PRESIDENT

Vote 1		oui	96
Vote 1	Election du Président du CDTir68	non	3
Vote 1		abst	0

	Nombre total de voix	122	
	Nombre de membres	41	
	Nombre de votants	32	78%
	Nombre de voix	99	81%

Résultats valables, Art9-§5 des statuts respecté.

Art.9-§5: Pour la validité des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire, la présence du quart des Sociétés de Tir, représentant au moins le quart des voix, est nécessaire.